

14H00 – 14H50

PORTEURS DE PROJETS FRANCILIENS :
COMMENT MONTER ET FINANCER
SON PROJET INNOVANT ?

MONTER ET FINANCER UN PROJET DE SANTÉ INNOVANT

NOUS RECEVONS DES SOLLICITATIONS DE PORTEURS DE PROJETS

- Des professionnels de santé – surtout issus des établissements de santé
- Des start-up et industriels
- Des consortium d'acteurs

Cet atelier a pour objectif de répondre à une grande majorité des questions que vous vous posez

VOS GRANDES QUESTIONS ET PROBLEMATIQUES

- Vous avez besoin
 - d'outils méthodologiques, de savoir où trouver les ressources disponibles
 - de contacts, de réseaux, d'un territoire où expérimenter
- Vous souhaitez obtenir des financements
 - Pour une organisation coordonnée et graduée de parcours sur une pathologie
 - Une innovation numérique
- Vous cherchez
 - les critères d'éligibilité pour être soutenu, retenu lors des AAP

FOCUS QUELS FINANCEMENTS POUR QUELS PROJETS?

Investisseurs
SASN
FMIS^{FIOP} Article-51
CNSA PREPSBPI
CNR CRIF AMI^{PRME}
CDC PHRC AIS
FIR FISS
AAP
AAC

FINANCEMENTS

- **Fonds d'intervention Régional - FIR**
- **Des Fonds Spécifiques**
 - **Fonds d'Innovation Organisationnelle en Psychiatrie - FIOP**
 - **Fonds pour la Modernisation et l'Investissement en Santé - FMIS**
 - **Conseil National de la Refondation**
 - **Crédits non reconductibles**
 - **...**

FIR – Fonds d'investissement régional - subvention

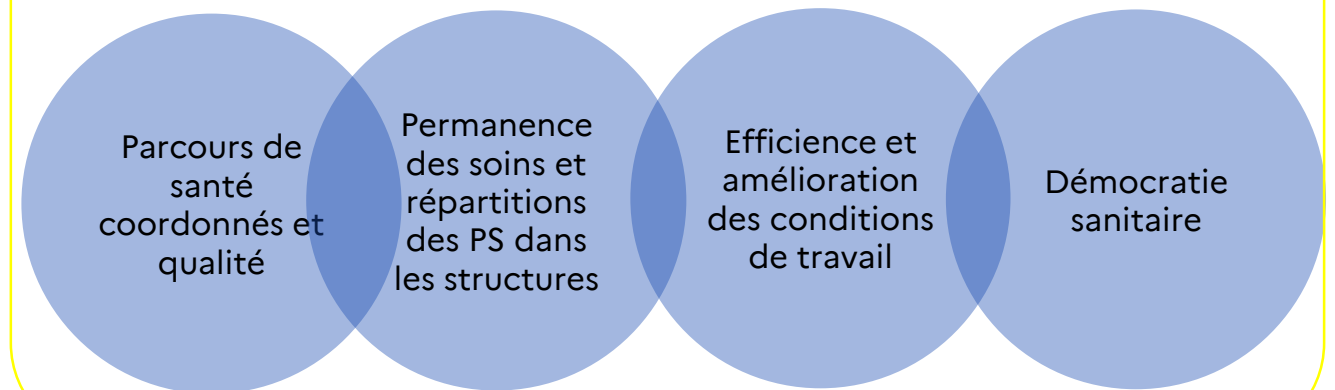
Non pérenne

La subvention doit concourir à la satisfaction d'un intérêt général ou local et correspondre à un objectif de santé publique précisé dans le PRS et/ou dans le programme budgétaire national.

Bénéficiaires :

- ES publics ou privés
- ESMS
- Réseaux ou structures d'expertise
- MSP, CDC, pôles de santé et les personnels de l'ensemble de ces organismes
- Professionnels de santé
- Associations œuvrant dans le secteur personnes publiques,
- Des collectivités territoriales ou des établissements publics de coopération intercommunale

Missions du FIR



AMI - AAP - AAC

- **Appels à Manifestation d'Intérêt:** la problématique globale est identifiée, les porteurs sont invités à proposer des pré-projets. Les porteurs retenus contribuent à cerner les enjeux et à affiner le cahier des charges du projet
- **Appels A Projets :** sur la base d'un besoin plus précis identifié. La problématique est bien définie et décrite dans un cahier des charges, mais la solution n'est pas identifiée et est à proposer par les porteurs de projets ; l'appel à projet ne préjuge en rien de l'ampleur des propositions qui seront formulées ou encore de leur contexte
- **Appel A Candidatures :** les porteurs sont invités à répondre sur la base d'un projet bien identifié et décrit dans un cahier des charges. Ils s'engagent au travers de leur candidature à mettre en œuvre la solution proposée dans le cahier des charges

AUTRES FINANCEMENTS ET ACCOMPAGNEMENT



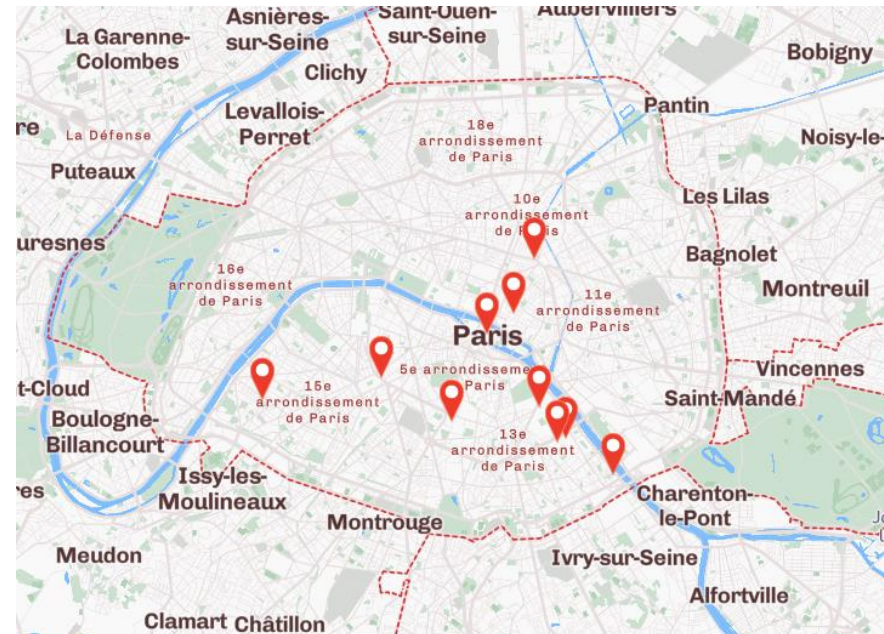
Liste non exhaustive

AUTRES FINANCEMENTS ET ACCOMPAGNEMENT

- Incubateurs et accélérateurs ([lien cartographique](#))

Filtres :

- Ile de France
- Santé et soins



biolabs

Parisanté
campus

TECH CARE PARIS
PARIS&CO

WILCO



FOCUS CRITERES ET QUESTIONS A SE POSER POUR VOTRE PROJET

LES QUESTIONS A SE POSER

Quels bénéfices pour les patients ?

Quels impacts sur les organisations ?

A quels blocages l'expérimentation tente de répondre ?

Les économies potentielles ?

L'articulation, la coordination des acteurs ?

Quelle reproductibilité ?

Preuves de concept en France et à l'étranger ?





Instruction plus longue et critères plus sélectifs


- Le modèle économique
- Le caractère dérogatoire
- Le caractère innovant, efficient, généralisable

Le parcours patient

Projet :




Mobiliser des partenaires


 Acteurs de santé


 **Nom du projet et du porteur**

Description du projet

Besoins

 Eco-système

Expertise 

 Acteurs institutionnels

FOCUS sur l'AAP

« Innovations Organisationnelles s'appuyant sur une solution technologique ou numérique »

OBJECTIF DE L'AAP = SOUTENIR LES INNOVATIONS ORGANISATIONNELLES :

- **Associées à des solutions technologiques ou numériques** (télémédecine, Big Data, Intelligence artificielle, dispositifs médicaux, objets connectés marqués CE etc.) qui **contribuent à améliorer les conditions d'exercice des acteurs de santé** ou **la prise en charge des patients et usagers** du système de santé.
- **Budget** : 2023 = 1M€ (idem 2022)
- **Cet AAP** est une aide au **déploiement d'une nouvelle organisation avec une solution technologie ou numérique** déjà existante et ayant déjà fait la preuve de concept. Il cherche à favoriser l'usage de la solution et non pas le développement de la solution numérique.

LE PROJET DEVRA ÊTRE PORTÉ PAR UN « GROUPEMENT » ASSOCIANT :



**UNE OU PLUSIEURS STRUCTURE(S) EXPÉRIMENTATRICE(S)
FRANCILIENNE (S) APPARTENANT AUX SECTEURS SUIVANTS :**

- Établissements de santé
- Établissements médico-sociaux
- Structures juridiques porteuses d'une Structure d'Exercice Collectif (Maison de Santé Pluri-professionnel ou centre de santé) ou d'un cabinet de groupe
- Associations (comme les CPTS par exemple) portant un projet de santé territorialisé
- DAC (Dispositifs d'Appui à la Coordination)



**UN FOURNISSEUR DE SOLUTION NUMÉRIQUE OU
TECHNOLOGIQUE INNOVANTE.**

Il peut notamment s'agir : d'une entreprise (start-up, TPE, ETI, grande entreprise), d'une association, d'un laboratoire ou d'un organisme gestionnaire d'une structure de santé.



La solution numérique innovante doit :

- soit avoir déjà fait l'objet d'une preuve de concept et avoir un niveau de technologie Technology Readiness Level = TRL supérieur à 5
- soit disposer du marquage CE et/ou être reconnue comme Dispositif Médical.

LES PROJETS RECHERCHÉS DOIVENT RÉPONDRE AUX OBJECTIFS STRATÉGIQUES SUIVANTS :

- De renforcer l'accès des patients à un parcours de santé autour de la prévention et du soin
- De pallier une difficulté d'accès aux soins dans un territoire, notamment les territoires prioritaires définis dans le cadre du zonage des médecins
- De permettre aux professionnels de santé de mettre en place de nouvelles organisations ou pratiques innovantes ;
- De faciliter la coordination des acteurs et les coopérations interprofessionnelles (délégations de tâches selon les protocoles validés par l'HAS...)
- De favoriser les formations (par exemple la simulation etc.)
- D'impliquer le patient / usager / aidant (expérience patient)
- Ou plus largement d'innover dans les territoires en prenant appui sur les outils technologiques ou numériques en adéquation avec la feuille de route nationale du Numérique en Santé.

LE CHOIX DES PROJETS SE FERA ÉGALEMENT À L'AUNE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE NOTRE PRS 3, À SAVOIR NOTAMMENT :

LES PRIORITÉS TRANSVERSALES :

- L'attractivité des ressources humaines en santé / Former, recruter et fidéliser les professionnels de la santé
- Les parcours de santé
- Le changement climatique

Et une attention particulière sera portée aux **PRIORITÉS THÉMATIQUES RÉGIONALES**, par exemple :

- Santé mentale
- Périnatalité

AIDE FINANCIÈRE CORRESPONDANT À TOUT OU PARTIE DU MONTANT DU PROJET

DURÉE DE FINANCEMENT : La durée de financement correspond à la durée maximale du projet, soit **24 mois**. Les dates de démarrage et de fin du projet seront fixées dans le contrat signé avec l'ARS IDF.

LES DÉPENSES PRISES EN CHARGE PAR L'ARS

- En compensation de leur activité habituelle, le **temps (jour/homme) de mobilisation** de professionnels de santé impliqués dans l'équipe-projet
- Les frais **d'adaptation des logiciels métiers** des professionnels pour permettre si nécessaire une interopérabilité avec le dispositif innovant objet du projet
- Certains **coûts de fonctionnement** pourront être également pris en charge au regard du plan de financement et des justifications le cas échéant : ingénierie nécessaire à l'élaboration et au suivi du projet ; formations, mise à disposition de compétences techniques (juridique etc.) ; communication.

EN CONTREPARTIE DU FINANCEMENT :

un des critères de sélection = démontrer les effets et les résultats de l'expérimentation.

Réalisation :

- d'un **rapport d'impact intermédiaire** à mi projet
- d'un **rapport de capitalisation final** au terme du projet

ELÉMENTS DEMANDÉS DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE**DÉCRIRE LES IMPACTS :**

- en termes d'amélioration du service rendu pour les usagers
- en termes d'organisation et de pratiques professionnelles
- en bénéfices identifiés / coûts évités / économies potentielles....

**PROPOSER DES INDICATEURS POUR MESURER LA PERFORMANCE DU PROJET QUI SERA DÉPLOYÉ, PAR EXEMPLE :**

- Indicateurs de résultat et d'impact
- Indicateurs de satisfaction et « expérience patients »(et/ou de leurs aidants)
- Indicateurs de processus : ils permettront de suivre le déploiement du projet d'expérimentation
- Indicateurs de moyens (financiers, humains...).

**1 HÔPITAL DE JOUR NUMÉRIQUE
PATHOLOGIES
NEUROLOGIQUES CHRONIQUES**

Télé réadaptation, télé suivi et auto-
reeducation.

**Hôpital La Boissière et
foyer d'accueil médicalisé CICL**
2 structures expérimentatrices
92 - 93



2 OKKID
Télésurveillance et aide à la décision
pour la maladie rénale chronique
précoce.

**Hôpital Ambroise Paré et
CH Versailles**
2 structures expérimentatrices
78 - 92



**3 MISSION D'ACCOMPAGNEMENT
DES PATIENTS ET AIDANTS
FAMILIAUX (MAPAF)**

Recommandations personnalisées et
orientation territoriales pour personnes
âgées et aidants.

Fondation Santé Service
5 structures expérimentatrices
92 - 93 - 94



4 PARCOURS CANCER
Anticipation de la prise en charge des
vulnérabilités des patients
en cancérologie.

Gustave Roussy
1 structure expérimentatrice
94



5 KTIA-SCORAC
Sécurisation de la prise en charge
médicamenteuse des personnes âgées.

Hôpital Bicêtre et CH d'Argenteuil
2 structures expérimentatrices
94 - 95

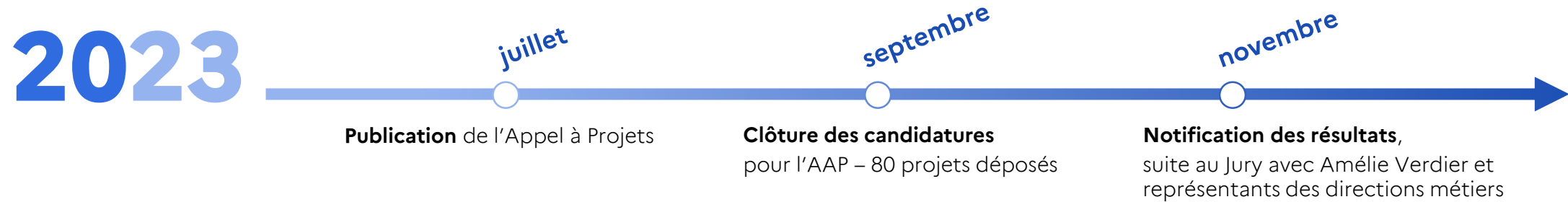


6 A VOUS COGNACQ JAY
Simplification du parcours de soin pour
les patients atteints de maladies
chroniques.

Fondation Cognacq jay
4 structures expérimentatrices
75 - 77 - 92



CALENDRIER



**80 PROJETS DÉPOSÉS ,
ONT ÉTÉ ÉCARTÉS LES PROJETS**

- Qui demandaient principalement des financement de solution technologique
- Qui ne comportaient pas de chefferie de projet
- Qui ne comportaient pas d'éléments montrant qu'une capitalisation et une mesure d'impact allaient être réalisés
- Qui avaient un budget très élevé

Après instruction par les experts métiers des DM/DD, puis jury

6 PROJETS ONT ÉTÉ SÉLECTIONNÉS

- Au regard des avis des experts
- Dans une logique de représentativité territoriale
- Dans une logique d'une représentativité des types de secteurs (sanitaire / médico-social etc.)
- De leur périmètre de déploiement (les projets concernant plusieurs structures ont été privilégiés)

FOCUS OUTILS ET RESSOURCES

Faciliter le parcours des innovateurs en e-santé

- ✓ Comprendre l'écosystème de la e-santé
- ✓ Identifier les financements dont vous pouvez bénéficier
- ✓ Décrypter la réglementation



Découvrez comment obtenir
la prise en charge anticipée
(PECAN)



Accéder à l'annuaire des
aides financières



Faire rembourser sa
solution de télésurveillance



Retour Accueil > ... > Fiches De Remboursement



Prise en charge anticipée numérique (PECAN)

Nature de financement
Dérogatoire

Bénéficiaire
Exploitant DM

Contexte d'utilisation
Etablissement / Ville

Objectif du dispositif



G_NIUS, le Guichet National de l'Innovation et des Usages en e-Santé

Trouvez une aide financière pour votre projet e-santé

Vous êtes entrepreneur en e-santé et vous cherchez un financement ? Retrouvez ci-dessous les aides pouvant contribuer au financement des projets de votre entreprise.

Vous avez besoin d'aide pour maximiser les chances que votre dossier soit financé ? Retrouvez la liste [ici](#) pour vous accompagner.

[Voir plus de détails](#)

Retour Accueil > ... > Fiches De Remboursement



Remboursement de la Télésurveillance

Nature de financement
Droit commun

Bénéficiaire
Exploitant DM

Contexte d'utilisation
Etablissement / Ville

Objectif du dispositif



Ce dispositif permet un accès au marché aux activités de télésurveillance dans le droit commun, c'est-à-dire d'obtenir le remboursement par l'Assurance maladie. Cela est désormais possible via la liste des activités de télésurveillance médicale (LATM). Il fait suite à l'expérimentation du programme ETAPES.

Le collectif APIST propose un guide pratique afin d'améliorer l'organisation des soins et la prise en charge des patients par des innovations en santé



FICHES METHODOLOGIQUE DE L'APHP



- Fiches méthodologiques de l'APHP : 20 fiches pratiques sur le montage de projet

MÉTHODES
AGILES

BENCHMARK

FINANCEMENT

PARTENAIRES

FICHES METHODOLOGIQUE DE L'APHP



Fiche
« Décrire
son projet »

Nom du projet : _____

Date :/...../.....

Objectif du projet : _____

Description du projet :

Schéma représentatif :

Organisation de l'équipe d'expérimentation

..... +
.....

Porteur de projet

.....
.....

Périmètre envisagé (projet, déploiement)
(autre service de l'établissement, autre établissement, autre GH, autre supra GH, autre maladie, autres patients...)

● ● ● ● ● ● ● ●

Principaux indicateurs à suivre

→ →
→ →






Si besoin, n'hésitez pas à imprimer ce support pour travailler ensemble, à vous de jouer!

FICHES METHODOLOGIQUE DE L'APHP



	Facteurs de succès	Risques identifiés	Points d'attention

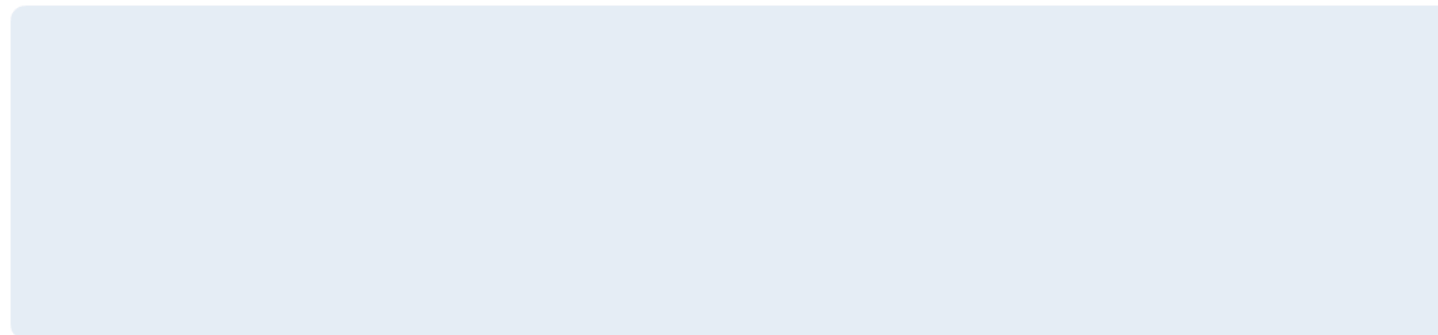
Besoins et ressources clés

	 Équipe	 Budget	 Ressources numériques	 Ressources Technologies	 Processus et organisation
Besoins et ressources nécessaires					

Si besoin, n'hésitez pas à imprimer ce support pour travailler ensemble, à vous de jouer!

FICHES METHODOLOGIQUE DE L'APHP

Cadrage de l'expérimentation (*principales étapes*)



Périmètre du projet pour l'expérimentation

Nécessaire

Si possible

Les petits plus

En dehors

Site Hospi Up de la FHF <https://www.hospiup.fr/>



Le Guide
HOSPI'UP



Le Guide Hospi'Up s'adresse aussi bien aux directions d'établissements sanitaires ou médico-sociaux désireuses de travailler avec des startups innovantes, qu'aux startups développant des solutions à destination du secteur de la santé. Il a pour objectif de transmettre à ces acteurs les éléments permettant de mieux **se connaître, se comprendre et travailler ensemble**.

Ce guide a été réalisé par le Fonds FHF Recherche & Innovation grâce au soutien de Relyens, de La Poste, de Lifem, de Medtronic et des cabinets Lco et LexCase.

Qui êtes-vous ?

JE SUIS UN HOSPITALIER
Cliquez ici



JE SUIS UN STARTUPPER
Cliquez ici

JE SUIS UN
HOSPITALIER
Cliquez ici

JE SUIS UN
STARTUPPER
Cliquez ici

Le Guide

PARTIE ETABLISSEMENTS



Le Guide

PARTIE STARTUPS



Comprendre

LES STARTUPS

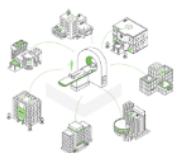
et leur écosystème



Assurer

LE DÉPLOIEMENT

de solutions innovantes



Constituer et animer

UN ÉCOSYSTÈME INNOVANT



Comprendre

L'ORGANISATION

du système de santé dans les territoires



Trouver

LE BON INTERLOCUTEUR

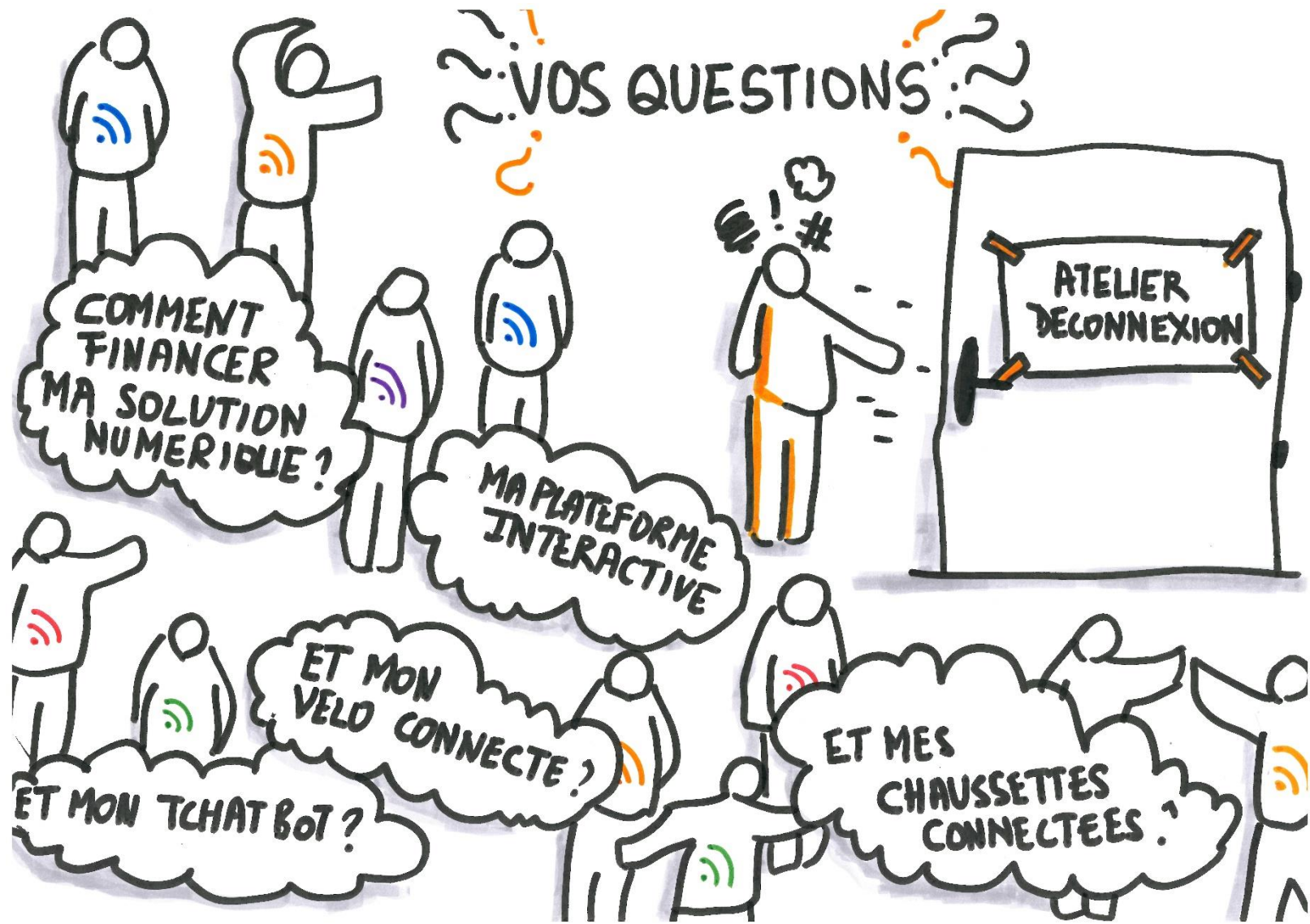


Construire

UNE OFFRE ADAPTÉE

aux établissements de santé

FOIRE AUX QUESTIONS



PROFIL 1 | Etapes du parcours MAM'EN FORME

Coaching continu du coordinateur vers la parturiente : entretiens téléphonique, appels avant chaque consultation ou atelier et à chaque étape.
Le coordinateur s'assure en parallèle du suivi par la parturiente du parcours grossesse classique pour la mère (et l'enfant post-accouchement)

